

Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération conclu le ... entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à l'Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, en abrégé « AEF-Europe »

61402/2

Le Gouvernement de la Communauté française,

Sur la proposition du Ministre-Président, de la Ministre de l'Éducation, du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Ministre de l'Enseignement promotion sociale ;

Après délibération,

ARRÊTE :



Article 1^{er}. – Assentiment est donné à l'accord de coopération conclu le ... entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à l'Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, en abrégé « AEF-Europe ».

Article 2. – L'Accord de coopération relatif à la mise en œuvre et à la gestion du programme d'action communautaire intégré d'éducation et de Formation tout au long de la vie, et à la création de l'Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie conclu le 19 octobre 2006 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-capitale et son décret d'assentiment du 2 juillet 2007 sont abrogés.

Article 3. – L'accord de coopération conclu le ... entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à l'Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, en abrégé « AEF-Europe » est annexé au présent décret.

Le Ministre-Président

Rudy DEMOTTE

**Le Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur, des Médias et
de la Recherche scientifique**

Jean-Claude MARCOURT

La Ministre de l'Éducation

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' with a horizontal line extending to the right.

Marie-Martine SCHYNS

**La Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale, de la Jeunesse, des
Droits des femmes et de l'Égalité des chances**

Isabelle SIMONIS

Projet de Décret d'assentiment à l'Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, en abrégé « AEF-Europe »

2^e lecture

EXPOSÉ DES MOTIFS

Ce projet de décret a pour objectif de porter assentiment à l'Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, en abrégé « AEF-Europe ».

Cet accord est pris pour remplacer l'accord de coopération conclu entre les mêmes parties et relatif à la mise en œuvre et à la gestion du programme d'action communautaire intégré d'éducation et de formation tout au long de la vie, et à la création de l'« Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie » conclu le 19 octobre 2006 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

Le nouvel accord proposé poursuit deux objectifs.

1. Rendre compte de la modification des programmes de l'UE pour l'éducation et la jeunesse ...

L'AC AEF-Europe devait aussi être adapté compte tenu de l'instauration, pour la programmation 2014-2020, du nouveau programme de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, intitulé ERASMUS + et de l'implantation dans l'Agence AEF-Europe de l'Instance de Pilotage et de Positionnement CFC conformément à l'article 6, § 4, de l'Accord de Coopération CFC du 26 février 2015.

Ce nouveau programme regroupe divers programmes existants de l'UE (dont ERASMUS, COMENIUS, LEONARDO, GRUNDTVIG, Programme transversal...). Or l'Agence AEF-Europe avait été structurée en fonction de ces divers programmes

notamment avec des chambres par programme (qui, aujourd'hui, peuvent être supprimées),

Il est proposé d'utiliser dans tout l'AC une dénomination générique pour les programmes européens relatifs à l'éducation, à la formation, et de supprimer les références aux anciens programmes ... de telle sorte que l'AC ne doive pas être adapté à chaque nouvelle programmation de l'UE.

2. Tenir compte de diverses évolutions du fonctionnement

L'expérience de fonctionnement de l'AEF-Europe depuis sa mise en place, la transformation des services à gestion séparée de la Communauté française en Services administratifs à comptabilité autonome, ... invitaient aussi à quelques modifications

Il était nécessaire d'apporter au texte de 2006 de nombreuses modifications. Dans ces conditions, il a été jugé préférable de ne pas modifier l'AC AEF-Europe par un avenant mais de le remplacer par un nouveau texte du 19 juin 2006 construit à partir du précédent.

Projet de décret d'assentiment à l'accord de coopération conclu le entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à l'Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, en abrégé « AEF-Europe »

Commentaire des articles

Les trois articles de l'avant-projet de décret n'appellent pas de commentaire particulier.